

**L'acte analytique : un choix forcé ?**  
**Matinée de travail avec Dalila Arpin**  
Le samedi 31 janvier 2026 10h-12h30  
Sur inscription au tarif de 15€

Tout au long de son enseignement, Lacan s'est situé du côté de l'éthique des conséquences, dont la portée est bien différente de celle de l'éthique des intentions. Le sujet lacanien est responsable de sa position, c'est-à-dire qu'il doit en répondre.

S'engager en analyse est un acte, nous dit Lacan. Une fois l'expérience commencée, l'analysant est à la tâche, pris dans le transfert que l'analyste, en fonction de sujet supposé savoir, a charge de soutenir. Au terme de l'expérience, l'analysant peut lui-même occuper une place d'analyste, et là encore ce n'est pas sans acte. Comment passe-t-on de l'analysant « englué<sup>1</sup> » dans son fantasme et sa jouissance, à l'analyste, cette « sorte de sujet (...) qui est le sujet de l'acte, (...) qui dans l'acte n'y est pas. »<sup>2</sup>

Qu'est-ce qu'un acte analytique et quand peut-on parler d'acte ? Pour nous aider à aborder ces questions subtiles que pose le Séminaire, nous avons invité Dalila Arpin, psychanalyste et membre de l'École de la Cause Freudienne. Elle nous proposera une conférence « L'acte analytique, un choix forcé ? », à partir de son travail sur le Séminaire, son expérience d'AE et sa position d'analyste.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 31 janvier de 10 h à 12h30, à la salle Sainte Croix, 27 rue de Condé, 69002 Lyon. Les inscriptions se font au lien suivant : [lyon.acfra@gmail.com](mailto:lyon.acfra@gmail.com).

---

<sup>1</sup> Miller J.-A., « Du symptôme au fantasme et retour », Cours d'orientation lacanienne 1982-1983, inédit.

<sup>2</sup> Lacan J., Le Séminaire, livre XV, L'acte psychanalytique, Ed Seuil 2024, p. 104.